

Évolution des salaires de base et conditions d'emploi dans le secteur privé

Résultats provisoires du 1^{er} trimestre 2019

Dans les entreprises de 10 salariés ou plus de l'ensemble du secteur privé (hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales), l'indice du salaire mensuel de base (SMB) augmente de 0,7 % au 1^{er} trimestre 2019 et de 1,6 % sur un an.

Dans ces mêmes entreprises, l'indice du salaire horaire de base des ouvriers et des employés (SHBOE) progresse de 0,8 % au 1^{er} trimestre 2019 et de 1,6 % sur un an.

Ces évolutions doivent être mises en regard de l'inflation sur la période : les prix à la consommation (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) augmentent de 1,0 % entre mars 2018 et mars 2019 (1).

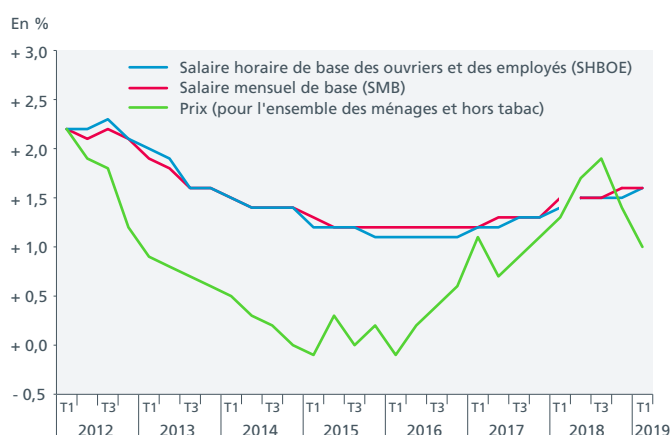
Sur le même champ, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail est stable à 35,6 heures au 31 mars 2019.

Selon l'estimation flash de l'emploi salarié réalisée par l'Insee et la Dares à partir des résultats provisoires Acemo (2), dans l'ensemble des entreprises du secteur privé, les effectifs salariés augmenteraient de 0,3 % au 1^{er} trimestre 2019 (soit +66 400 emplois). Sur un an, ils augmenteraient de 0,9 % (soit +173 700 emplois).

(1) Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages. Cet indice est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les modalités de revalorisation du Smic font référence à l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation hors tabac des ménages du premier quintile de la distribution des niveaux de vie (+0,2 % sur le trimestre et +0,9 % de mars 2018 à mars 2019).

(2) Cette estimation est disponible environ 45 jours après la fin du trimestre. Elle est fondée sur des modèles d'étalonnage estimés par la Dares et l'Insee à partir des données de l'enquête Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo). Le recours à la modélisation permet d'extrapoler à l'ensemble des entreprises du secteur privé les résultats de l'enquête Acemo dont le champ correspond aux entreprises d'au moins 10 salariés présentes en début et en fin de trimestre. L'estimation provisoire d'emploi intérimaire est réalisée par la Dares à partir des déclarations sociales nominatives (DSN).

Graphique 1
Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation

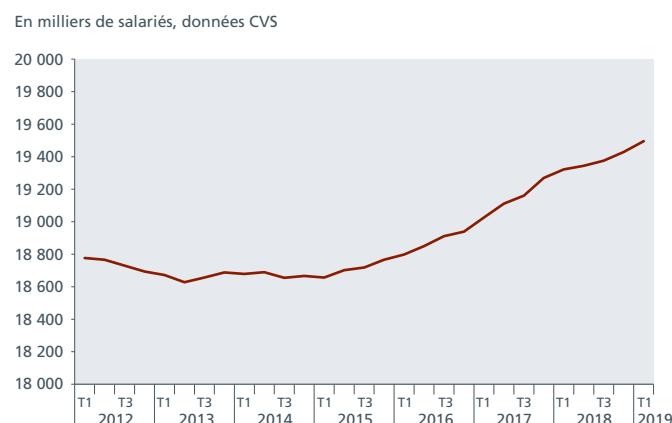


Champ à partir du 2^e trimestre 2018 : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France hors Mayotte.

Champ jusqu'au 1^{er} trimestre 2018 : champ précédent hors Drom, hors associations de loi 1901 de l'action sociale et hors syndicats de copropriété.

Sources : Dares, enquête trimestrielle Acemo ; Insee, indice des prix à la consommation.

Graphique 2
Emploi salarié trimestriel



Champ : salariés du privé ; France (hors Mayotte).

Sources : Acoess, Dares, Insee, voir note (3) page 2.

Tableau 1

Évolution des salaires mensuels de base par secteur d'activité

Variations trimestrielles, en %

	1 ^{er} trim. 2017	2 ^e trim. 2017	3 ^e trim. 2017	4 ^e trim. 2017	1 ^{er} trim. 2018	2 ^e trim. 2018	3 ^e trim. 2018	4 ^e trim. 2018	1 ^{er} trim. 2019
Ensemble	0,6	0,4	0,3	0,2	0,7	0,4	0,3	0,2	0,7
Industrie* (DE à C5).....	0,6	0,5	0,3	0,1	0,7	0,6	0,3	0,2	0,8
Construction* (FZ).....	0,7	0,4	0,3	0,1	0,9	0,4	0,2	0,2	1,0
Tertiaire* (GZ à RU).....	0,5	0,3	0,3	0,2	0,7	0,4	0,2	0,2	0,7

Avant le 3^e trimestre 2017, les évolutions trimestrielles sont sur l'ancien champ : champ actuel hors Drom, associations loi 1901 de l'action sociale et syndicats de copropriété. Les évolutions jusqu'au 2^e trimestre ne sont pas comparables aux évolutions à partir du 3^e trimestre 2017.

* Les regroupements utilisés sont obtenus à partir du niveau A17 de la nomenclature agrégée « NA » fondée sur la nomenclature d'activité économique (NAF rév. 2).

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Source : Dares, enquête trimestrielle Acemo.

Tableau 2

Évolution des salaires horaires de base des ouvriers et des employés par secteur d'activité

Variations trimestrielles, en %

	1 ^{er} trim. 2017	2 ^e trim. 2017	3 ^e trim. 2017	4 ^e trim. 2017	1 ^{er} trim. 2018	2 ^e trim. 2018	3 ^e trim. 2018	4 ^e trim. 2018	1 ^{er} trim. 2019
Ensemble	0,5	0,3	0,3	0,2	0,7	0,4	0,3	0,2	0,8
Industrie* (DE à C5).....	0,6	0,4	0,3	0,2	0,7	0,5	0,3	0,2	0,9
Construction* (FZ).....	0,6	0,4	0,3	0,1	0,9	0,4	0,3	0,2	1,0
Tertiaire* (GZ à RU).....	0,5	0,3	0,3	0,2	0,6	0,3	0,3	0,2	0,7

Avant le 3^e trimestre 2017, les évolutions trimestrielles sont sur l'ancien champ : champ actuel hors Drom, associations loi 1901 de l'action sociale et syndicats de copropriété. Les évolutions jusqu'au 2^e trimestre ne sont pas comparables aux évolutions à partir du 3^e trimestre 2017.

* Les regroupements utilisés sont obtenus à partir du niveau A17 de la nomenclature agrégée « NA » fondée sur la nomenclature d'activité économique (NAF rév. 2).

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Source : Dares, enquête trimestrielle Acemo.

Tableau 3

Évolution de l'emploi salarié en milliers (3)

Données CVS en fin de trimestre

	Variations trimestrielles des effectifs salariés (en milliers)								Effectifs au 1 ^{er} trimestre 2019 (en milliers)
	2 ^e trim. 2017	3 ^e trim. 2017	4 ^e trim. 2017	1 ^{er} trim. 2018	2 ^e trim. 2018	3 ^e trim. 2018	4 ^e trim. 2018	1 ^{er} trim. 2019	
Ensemble	85,5	49,6	108,3	52,9	22,5	30,8	54,0	66,4	19 495,5
Agriculture* (AZ).....	-0,3	-1,0	1,4	2,9	0,2	1,7	0,7	0,4	302,6
Industrie* (DE à C5).....	-2,7	0,9	5,2	1,6	0,3	0,8	6,3	4,9	3 101,6
Construction* (FZ).....	6,0	1,6	12,5	8,6	5,0	5,7	6,3	7,9	1 390,6
Tertiaire* (GZ à RU).....	82,5	48,1	89,3	39,6	17,2	22,3	40,8	53,2	14 700,7
Dont : <i>intérim</i>	34,8	19,1	37,5	-2,8	-6,8	-8,3	-8,8	12,1	800,3

* Les regroupements utilisés sont obtenus à partir du niveau A17 de la nomenclature agrégée « NA » fondée sur la nomenclature d'activité économique (NAF rév. 2).

Champ : salariés du privé ; France (hors Mayotte).

Sources : Acoff, Dares, Insee.

Tableau 4

Évolution de l'emploi salarié en pourcentage (3)

Données CVS en fin de trimestre

	Variations trimestrielles des effectifs salariés (en %)								Variation annuelle au 1 ^{er} trimestre 2019 (en %)
	2 ^e trim. 2017	3 ^e trim. 2017	4 ^e trim. 2017	1 ^{er} trim. 2018	2 ^e trim. 2018	3 ^e trim. 2018	4 ^e trim. 2018	1 ^{er} trim. 2019	
Ensemble	0,4	0,3	0,6	0,3	0,1	0,2	0,3	0,3	0,9
Agriculture* (AZ).....	-0,1	-0,3	0,5	1,0	0,1	0,6	0,2	0,1	1,0
Industrie* (DE à C5).....	-0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,4
Construction* (FZ).....	0,4	0,1	0,9	0,6	0,4	0,4	0,5	0,6	1,8
Tertiaire* (GZ à RU).....	0,6	0,3	0,6	0,3	0,1	0,2	0,3	0,4	0,9
Dont : <i>intérim</i>	4,8	2,5	4,8	-0,3	-0,8	-1,0	-1,1	1,5	-1,5

* Les regroupements utilisés sont obtenus à partir du niveau A17 de la nomenclature agrégée « NA » fondée sur la nomenclature d'activité économique (NAF rév. 2).

Champ : salariés du privé ; France (hors Mayotte).

Sources : Acoff, Dares, Insee.

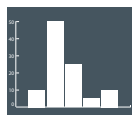
Alban Guichard (Dares).

(3) Les chiffres pour le 1^{er} trimestre 2019 correspondent à l'estimation flash de l'emploi salarié réalisée par l'Insee et la Dares à partir des résultats de l'enquête trimestrielle Acemo de la Dares et, pour l'emploi intérimaire, à partir des déclarations sociales nominatives (DSN). Les chiffres pour les trimestres précédents proviennent des dernières estimations statistiques d'emploi publiées par l'Insee, la Dares et l'Acoff.

Les résultats provisoires présentés ici sont établis à partir des 14 600 premiers questionnaires exploitables reçus au 7 mai 2019.

Les résultats définitifs seront publiés le **21 juin 2019**.

Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel



DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Magali Madeira**

Secrétariat de rédaction : **Joris Aubrespin-Marsal, Marie Avenel, Hadrien Baer, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution.

Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.